



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 8 juillet 2014

Présents :

M. Gabriel Fournier- maire

MM Patrick Leflaive, Thierry Bellang, Mmes Marlène Gasser, Frédérique Panouillot, adjoints

MM Mmes Françoise Bidalot, Patrick Dévigne, Didier Duriaux, Astrid François, Jean Luc Gaume, Michel Hojlo, Marie Chantal Latour, David Masson, Mian Sylvie, Valérie Rousseaux, conseillers

Absent : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Mme Rousseaux

Ordre du jour

- 1) Compte rendu réunions
- 2) Sécurité dans le village
- 3) Délibérations
- 4) 14 juillet
- 5) Questions diverses

1- RYTHMES SCOLAIRES

Période Péri Educative (non obligatoire) = Temps consacré à un éveil culturel ou sportif

Périscolaire : garderie, compétence de la comm d'agglo

Rappel

- courant mai, choix du conseil école : 2*1h30
- 04/06 : choix du conseil municipal d'1/2 journée, avec amendement pour ne pas choisir la ½ journée du vendredi
- ajout mercredi matin comme journée scolaire supplémentaire

Information fin juin

La comm d'agglo a informé la mairie que le péri-éducatif sera assuré à la fin des cours de chaque journée scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 16 h à 16 h 45

- ⇒ choix imposé aux communes malgré la gde majorité de maire (70%) pour les NAP pour une ½ journée
- ⇒ Total : 24h de cours sur la semaine + 3h de péri-éducatif
- ⇒ Le péri-éducatif reste à la responsabilité de la comm d'agglo (La comm d'agglo veut proposer ses propres animateurs (non enseignant))

Courrier Maire : service petit enfance et comm d'agglo

Facturé à la comm d'agglo pour 1h

La comm d'agglo ne souhaite pas assurer le service de restauration le mercredi midi

- ⇒ Courrier du maire au Président de la Communauté d'Agglomération afin de solliciter une reconsidération de la restauration scolaire du mercredi midi
- ⇒ La commune s'engage à reverser à la Communauté d'Agglomération la dotation de 50 €/enfant versée par l'Etat dans le cadre du fonds d'amorçage

Aucune réponse à ce jour concernant les propositions d'activités proposées aux enfants pendant le temps péri-éducatif

2- ADJOINTS : CR Réunions

Marlène GASSER

- Participation à une réunion sur l'accessibilité (personnes sans moyen de locomotion (co-voiturage, vélo)
- Participation à une réunion sur la réinsertion des jeunes (aide pour retrouver du travail) avec F.BIDALOT
 - 1000 jeunes aidés en 2013
 - Contribution de 1euro/habitant pour faire vivre cette mission => budget souhaité à 1,20€/habitant (non voté à ce jour)

Frédérique PANOUILLOT

- Rencontre avec le personnel : mise en place d'une note de service pour déposer les congés (annuels ou absence exceptionnel)
 - Congés longue durée (été) : avant début juin pour période juillet/août
 - Congés courte durée : 8 jours avant
 - Congés exceptionnels : contact direct par tel pour réagir au plus vite
 - Tableau visible dans le bureau du maire : vision globale des congés du personnel par mois

Patrick LEFLAIVE

- Réunion association des maires de France : 1j
 - Marchés publics : montant, seuils, procédures, publicité (encadrement plus précis concernant les appels d'offres et leur prix) ...
- Réunion avec géomètre expert : urbanisme réglementaire
 - Planification urbaine (Grenelle 1 et 2) + loi ALUR
 - Importance du SCOT (au-dessus du PLU) : PLU communal conforme au SCOT et arrivée PLU intercommunal (effets de serres, énergies, territoires du futur pris en compte..)
 - SCOT : portée juridique forte
- Réunion (personne du PACT) : sous l'égide de la comm d'agglo :
 - PACT = Centre départemental de l'amélioration de l'habitat
 - Proposition états des lieux du village : habitabilité, protection locaux, chaufferie, adaptation logements anciens, économies d'énergie
 - Souhait du pré-repérage des habitats dits « indignes » ou vacants, ou habitants en perte d'autonomie, ou précarité énergétique
 - subventions possibles de la comm d'agglo : isolation, gros œuvre, remise aux normes électriques,
 - Plan pratique au niveau des ressources pour en bénéficier :

- Pour 1 personne seul : - 18000 euros/an
- Pour un couple : - de 28000 euros/an
- Idée subvention : min 50% donnée par le PACT + prime versée par la comm d'agglo
- **Lettre du PACT à tous les habitants (sept 2014) : but de se faire connaître**
 - Idée de la commune : **relayer l'info dans le bulletin municipal et mise à disposition sur le site**

Thierry BELLANG

- Abri école :
 - devis de 659 euros dans les 8m² (!! 999euros le 15/08 !!)
 - Attention abri non budgété => DM pour les travaux
 - Dans le budget, entretien bâtiment 17000€ (reste 3 000€)
 - **Le conseil municipal donne son accord**
- Mécanisation des panneaux de basket
 - Devis : 756 euros pour l'électricité
 - Montant (sans location nacelle) : 6979€ TTC
 - TOTAL 7 735€
- Stage phytosanitaire :
 - Montant 195€
 - Demander aux secrétaires l'inscription des 2 agents municipaux au stage
- Visite du logement vacant de la mairie récemment
 - **Penser à poster sur le bon coin (avec photos) si pas de réponse d'ici fin semaine**

3- SECURITE DANS LE VILLAGE

Convocation Entreprise « SIGNAUX GIROD » pour devis de radars pédagogiques (avec T.BELLANG) => limité à 2 radars (Nord et Sud)

Avec Intervention Représentant Entreprise

- **Radar de type COMPACT** : indication de la vitesse, simple, efficace
 - **Type SAGEM** : même type que celui utilisé par la gendarmerie
 - Gain de 8 à 14km/h de moyenne
 - 85% des gens en infractions sont entre 0 et 15km/h au-dessus de la vitesse autorisée
 - Enregistrement sur 2 à 3 mois suivant le trafic de la vitesse de chaque véhicule => possibilité transfert mairie
 - Alimentation : éclairage public ou solaire
 - Système solaire non conseillé : très bon fonctionnement mais vols des capteurs (40Watts)
 - Mode de fonctionnement : veille du radar au bout de 22s si aucune masse métallique ne provoque le radar
 - Durée de vie de la batterie environ 15 ans avec éclairage public
 - Autonomie : entre 15 à 20 jours en moyenne liée au trafic
 - Effet : chute de la vitesse la 1^{ère} semaine
 - Récupération données :
 - Nb véhicules, vitesse moyenne, vitesse maxi,
 - Bluetooth, USB ou par carte

- Livré avec logiciel : installation sur n'importe quel PC
 - Retranscrits sous Excel
 - Plafond de la vitesse
 - Programmation choix affichage radar (couleur, ..)
 - Recommandation de ne pas afficher la vitesse supérieure à 20km au-dessus de la vitesse autorisée : soit ne rien afficher, soit rappel vitesse limitation
 - Pas de maintenance particulière (sauf solaire avec entretien)
 - Garantie 2 ans
 - Durée de vie : environ une 20aine d'années
- **Prix du radar : 2 450 euros HT**
 - **Proposition produit de démonstration** : du 24/07 au 31/07 (autonome sur batterie, sans besoin branchement SISECO le temps de la démo)
 - Extrait des vitesses, récupération données
 - **Installation/branchement des prises par le SISECO** : subvention 50%
 - **Subvention** : entre 10 et 15% du produit par le conseil général (année suivante)
 - Voir prix du branchement

Commission Travaux

Harmoniser la signalisation des rues débouchant sur les départementales

- ⇒ 3 Départementales dans le village
- ⇒ Tour du village avant la commission avec Mr POTET et Mr BILLET pour discuter de l'harmonisation
- ⇒ Constat :
 - 17 rues débouchant sur ces départementales avec STOP
 - Rue tertiaires sur les rues secondaires (ex : rue GONELLA) : mise en place « Cédez Le Passage » (au lieu d'une sortie prioritaire) et supprimer les STOPS
 - 16 STOPS + 1 Cédez Le Passage supplémentaire (12 au total)
- ⇒ **Appel d'offre par le secrétariat**
- ⇒ Rue de la Fournerette : positionner 3 stationnements côté droit, avec stationnement interdit sur les 2 premières maisons
- ⇒ Rue de la Croix Blanche : matérialisation centre chaussée au sol
- ⇒ Arrêt bus vers rue de la croix blanche : matérialisation passage piéton pour remonter vers le groupe scolaire
- ⇒ Rue de la Champagne : en venant du groupe scolaire, priorité à droite pour le moment, à conserver
 - Refaire le marquage actuel
- ⇒ Rue de Curtil (virage vers la voie ferrée)
 - Interdire le stationnement vers le virage
 - Matérialisation de lignes blanche
- ⇒ Question sur la rue des vignes rouges : croisement compliqué de 2 voitures
 - Sens unique possible (rue de presle ou rue de l'égalité)

- A réfléchir après la rentrée scolaire

Limitation vitesse dans le village

Plusieurs propositions :

Proposition limitation 40km/h dans tout le village

Proposition limitation 30km/h dans le centre du village : zone 30km/h

⇒ **Choix du conseil : zone 30km/h dans le centre du village et 50km/h ailleurs**

- Vers la rue Bonnard
- Vers chez « Rose » (vers la haie de lauriers)
- Route de Beaune : vers les escaliers du caveau
- Grande rue : au Stop Route de Pommard
 - **NOTE: taille des lauriers vers le STOP**

4- **DELIBERATIONS**

Remise de la caution logement famille Drouhin

- ⇒ ok pour le conseil
- ⇒ Constat : malfaçons dues aux entreprises
 - => Pas d'attestation de fin de travaux
 - => Tous les travaux n'ont pas été payés
 - => **faire une lettre recommandée à l'architecte avec menaces pour interventions rapides**

Extension éclairage public

Coût : 4 065euros => Faire une DM

Demande de la Comm d'agglomération de rembourser une double subvention versée à tort

Coût : 20 021 euros à rembourser à la Comm d'agglomération

2 avis de préemption

Choix de la commune de ne pas préempter

Création ligne pour achat écharpes

Indemnité allouée au comptable régisseur à chaque début de mandat : pour la confection du budget

Coût 450 euros

Fin appel d'offres pour le photocopieur

⇒ **Le conseil décide de voir avec la commission appel d'offres**

Echanges réserves foncières vers le groupe scolaire + protection cimetière pour l'aménagement de places de parking

- ⇒ Besoin financier urgent d'un propriétaire
- ⇒ Proposition de préempter (1900 m² pour 75 000 euros) :
 - but achat temporaire par la mairie (conservation partie qui serait échangée pour vente future) pour conserver idée de parking vers cimetière
- ⇒ Importance : réserve foncière (derrière l'école) avec retour sur investissement dans les années à venir

- ⇒ Risque : frais de notaires, taux intérêt de – de 2% : soit environ 5 000 euros de coût pour la mairie
- ⇒ But : garder ce terrain et vendre un autre terrain (en face du terrain multisport) pour solder ce prêt
- ⇒ **Choix du conseil : 12 Pour + 3 Abstentions**
- ⇒ **Lancement appel offre pour le financement**

Cuverie libérée prochainement

L'entreprise a 10 jours à compter du 08/07 pour libérer les locaux

Remise des clés à l'entreprise pour ouverture des grilles (gaz, porte chaufferie, ...) : avec responsabilité de l'entreprise en cas de vandalisme

Choix occupation future : maison médicale

- Appel du Dr QUOST concernant la pérennité du cabinet médical actuel
- Discussion avec les 2 médecins et le maire : souhait perspective d'un nouveau local avec choix location mais non investissement
- Proposition du maire au conseil : permettre aux professionnels d'avoir un cabinet médical au prix coutant
- Opération aménagement local par la mairie avec en contrepartie location aux professionnels
- D'autres personnes dans le domaine médical seraient intéressées pour investir (pneumologue, cardiologue, kiné, ...) : autres choix possibles (terrains, ...)
- Superficie du local à mesurer
- Superficie exigée par chacune des 2 médecins généralistes : 20m²
- Chiffrage du local : rénovation 1300€/m² HT, construction 1700€/m² HT
- Les intervenants ne veulent pas faire de prévention d'où le choix de maison médicale (et non de maison de santé)
- Possibilité extension avec local actuel des cantonniers
- A noter une fidélisation du personnel médical pour ne pas le perdre

Rappel :

- maison médicale : ensemble de professionnels médicaux
- maison de santé :
Idem + obligation quotas de prévention (avec subventions du conseil régional)
Déblocage fonds avec régie prévention médical par un intervenant
- ⇒ **Le conseil décide de faire faire une étude de faisabilité par un professionnel suivie par la commission de travaux**
- ⇒ **Ultimatum pour septembre**

Mission architecte pour harmonisation accessibilité du bâtiment mairie

Coût 155 880 € TTC (pré-estimation globale)

- ⇒ **Chaque conseiller, suite au plan d'architecte distribué, doit faire des propositions (priorités fortes,...) avant vendredi 18h par mail à la mairie.**

5- **14 JUILLET**

Réunion **mercredi 09/07 à 19h** avec les différentes associations :

- Définir les différentes interventions pour chaque association
- Définir le mode de répartition des bénéfices

Exemple : buvette/repas : turn-over à définir demain

500 gougères à commander

6- QUESTIONS DIVERSES

PROCHAIN COMMISSION APPEL D'OFFRE le 15/07 à 18h30
(Cadre marché photocopieur)

PROCHAINE REUNION CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 02/09 à 19h

COMMEMORATION LE 06/09 LIBERATION BLIGNY LES BEAUNE à 18h30
Avec souhait participation JSP (voir avec adjudant Alibert)